



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2024 à 19 H

- Délibération N° 24/75– DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/76– MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 24/40 RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ABBAYE DE SILVACANE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/77– DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE POUR L'OUVERTURE DE LIGNES DE TRESORERIE : après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) et 4 abstentions (POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel), adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/78– DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE AU TITRE DE LA TRANCHE 2022 DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT (C.D.D.A.) – Période 2021/2024 : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/79– SOLDE SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION « LES ZOUZOUS » ET APPROBATION DE LA CONVENTION : après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (26) et 2 ne prenant pas part au vote (ROBERT Astrid et MORENO Manuel), adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/80– SOLDE SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION « LES COLIBRIS » ET APPROBATION DE LA CONVENTION : après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) et 3 ne prenant pas part au vote (RICARD Isabelle, CARELLO Danièle, ROBERT Astrid), adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/81– APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'AMELIORATION DE LA PREVENTION INCENDIE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE ENTRE LA COMMUNE DE LA ROQUE D'ANTHERON, LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS ET LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/82– APPROBATION D'UNE CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATION DE LA VELOURTE ET DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT ENTRE LA COMMUNE ET LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

- Délibération N° 24/83– APPROBATION D'UNE CONVENTION HABITAT SUBSEQUENTE A LA CONVENTION CADRE HABITAT A CARACTERE MUTI-SITES : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/84 – APPROBATION D'UNE CONVENTION DEPARTEMENTALE RELATIVE AUX RELATIONS ENTRE LES COMMUNES ADHERENTES A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMITES COMMUNAUX FEUX DE FORETS ET DES RESERVES COMMUNALES DE SECURITE CIVILE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES BOUCHES-DU-RHONE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/85– DESIGNATION D'UN ELU POUR SIGNER LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE L'ESAT LA FARIGOULE : après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) et 4 ne prenant pas part au vote (SERRUS Jean-Pierre, JEAN Didier, COUSTABEAU Gérard, SBLANDANO Bruno), adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/86– CHOIX DU TITULAIRE DE LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC (DSP) POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DE LA CHAMBRE FUNERAIRE ET L'APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION ASSOCIE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/87– APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT OUVERTURE DES ATELIERS METROPOLITAINS AU BENEFICE DES AGENTS DES COMMUNES-MEMBRES DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/88– VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "CHATS LA ROQUE" - EXERCICE 2024 : après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (27) et 1 ne prenant pas part au vote (MANDINE David).
- Délibération N° 24/89– ACQUISITION DE PARCELLES AGRICOLES AU CCAS : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/90– VENTE D'UNE PARCELLE A L'OEUVRE GENERALE DE CRAPONNE : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.
- Délibération N° 24/91 – VENTE DE DEUX VEHICULES TYPE MINIBUS : après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la délibération présentée.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 7 Juin 2024

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Nathalie JEAN